



Notre Charte

Validée en plénière le 8 mai 2015

Méthodologie

La charte se complète quand nous prenons des décisions, nous travaillons sur des bases concrètes. Nous prenons notre descriptif de projet pour repérer les valeurs.

Préambule

Notre groupe « Clémencité » a pour but la création d'un ensemble immobilier de 18 à 20 logements au centre ville de Montpellier, adapté aux besoins et projets de vie de ceux qui le composent.

Il est ouvert à toute personne qui s'engage à respecter les valeurs et actions collectives définies dans la charte ci-dessous ainsi que dans les documents "Nos intentions en terme de charte relationnelle et comportementale" et "Gestion et résolution des conflits" :

Organisation, projet

Nous nous engageons et nous nous impliquons dans une construction collective et participative organisée afin d'atteindre nos buts de façon démocratique.

Projet collectif social

Nous sommes à la recherche de la diversité sociale, culturelle et générationnelle. Nous souhaitons concrétiser notre désir de cohabitation des générations par la construction d'un habitat adapté à chaque âge de la vie et à toutes les situations personnelles.

Notre groupe défend un projet de coopération au quotidien, dans la confiance mutuelle et la responsabilité de chacun, tout en respectant la liberté individuelle et en reconnaissant notre multiplicité. Nous nous sentons concernés par nos voisins et la volonté d'agir ensemble et de partager est pour nous une source d'enrichissements, de soutien mutuel et de bien-être individuel.

La coopération se construit autour de valeurs et intentions partagées, elle bénéficie de la richesse des compétences de chacun, et devient une véritable capacité d'agir collectivement grâce aux engagements de chacun selon ses disponibilités et moyens.

La mise en œuvre de ces principes se concrétise au travers d'espaces mutualisés (chambres d'amis, salle polyvalente, potager, laverie, atelier, terrasses...), autant de lieux de rencontres et d'échanges.

La coopération pourra être déclinée sur 4 niveaux :

- Le logement
- L'étage
- L'immeuble
- Le quartier

Notre groupe souhaite s'inscrire dans un projet de vie et d'habitat ouvert sur le quartier en nouant des liens actifs et créatifs (partager des espaces à l'échelle du quartier, projets collectifs de voisinage...).

Nous acceptons l'accueil éventuel de certaines activités professionnelles au sein du ou des immeubles construits.

Procédures décisionnelles

Le mode de prise de décision est le consentement. Il permet l'existence de points de vue différents tout en renforçant le projet partagé. Une procédure de vote est prévue pour éviter les situations de blocage. En cas de vote 1 voix par foyer. (Procédure issue des outils de sociocratie)

Responsabilités et engagements individuels

Tous les futurs habitants s'engagent et s'impliquent activement dans le processus et la construction du projet.

Chacun participe à au moins un groupe de travail et apporte ses compétences personnelles et professionnelles au profit du projet collectif.

Qualité environnementale

Le groupe s'inscrit dans une réflexion écologique et sociale en privilégiant une démarche de respect de l'environnement et de préservation des ressources pour les générations futures.

Pour la construction des logements, nous explorons les pistes pour aller au delà de la réglementation en vigueur dans la recherche de la sobriété. Puis, tous les jours, dans un esprit dynamique, innovant, créatif, avec un fonctionnement solidaire et adapté au quotidien de chacun, nous mettrons en place des actions visant une diminution substantielle de l'impact environnemental de notre habitat.

Dans ce cadre, nous donnerons une préférence aux partenaires et prestataires de services qui défendent une approche responsable, solidaire et éthique.